

V6 AUTOPRO

1113 Route Haute de Farrou
12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
Tél. 05 65 57 23 34 - Fax
IBAN : FR761313500080080943570266
SIRET 92881625500014 - APE 45.31Z
TVA FR05928816255



PEGOURIE FERRONNERIE
ZONE ARTIZANALE

46160 CAJARC

	Numéro	Date	Client	Référence
FACTURE	10014882	07/01/2026	CPT3	
	Servi par :	Jean michel Surreira		Sct 99 Page n° 1/1

Quantité	Désignation			Px net HT	MT HT	T
1,00	SABUC208G2 ROULEMENT PALIER D 40 =I= VIS Empl.:B04/04/F Cette facture comporte uniquement des biens.			34,76	34,76	1

TVA	BASE TVA	Taux	MONTANT TVA	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL EURO	TOTAL TTC
1	34,76	20,00	6,95	34,76	6,95	41,71	41,71€

Règlement : Espèces d'un montant de 41,71 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

RESERVE DE PROPRIETE : En application de la loi n°80 335 du 12 mai 1980, le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement. Les risques sont à la charge de l'acheteur. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente. Tout litige sera réglé par le Tribunal de Commerce de Rodez Pas d'excompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (article L441-6, alinéa 12du Code de Commerce. Pour tout professionnel, en sus des indemnitésde retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein drit le paiementd'une indemnité forfaitairede 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6 L, al 12 du Code de Commerce et D 441-6-5)